

PARTICIPATION DES ÉLÈVES

Vous voulez participer aux divers projets ?

Les bénévoles sont les bienvenus pour prêter main forte aux différents projets mais aussi pour proposer leurs idées aux élus.

N'oubliez pas que c'est vous, lycéens, qui faites vivre votre lycée !



CONTACT

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires vous pouvez nous contacter :



mdl.jamain@gmail.com



laviescolairejamain@gmail.com



[mdl.jamain](https://www.instagram.com/mdl.jamain)



jonathan.uhmann@nouvelle-aquitaine.fr (réfèrent jeunesse)



MDL jamain

— ASSOCIATION LOI 1901 —

GÉRÉE ET PRÉSIDIÉE PAR LES LYCÉENS !

DEVENEZ MEMBRE DE L'ASSOCIATION ET PARTICIPEZ AUX ACTIONS MENÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !



TOUTES LES INFORMATIONS, C'EST PAR ICI...



LA MDL C'EST QUOI ?

C'est une association loi 1901 gérée par des élèves élus.



LEUR BUDGET ?

- Adhésions des élèves versées lors de l'inscription au lycée
- Subvention de la région



LA MDL C'EST QUI ?

La MDL est composée d'un bureau de 6 élèves :

- Président(e) / Vice - Président(e)
- Trésorier(e) / Vice - Trésorier(e)
- Secrétaire / Vice - Secrétaire



LES PROJETS



- Mise à disposition de matériels sportifs et ludiques (babyfoot, tennis de table, volley...)
- Journées à thème (Halloween, Noël, saint valentin...)
- Travaux, décoration du foyer MDL
- Actions et journées caritatives pour des associations (Restos du coeur, journée Trisomie 21...)
- Concours MDL sur des journées animées (journée chic, déguisée...)
- Bal de fin d'année
- Animation du BAR de la MDL

LE BAR DE LA MDL



Les élèves de la MDL se proposent d'animer le bar qui se trouve au foyer. Durant les temps d'ouverture, vous pourrez y acheter boissons et encas.



LES MISSIONS



- Collaboration avec le CVL
- Contribuer à l'épanouissement des élèves du lycée
- Améliorer le cadre de vie des élèves
- Soutien à la création de clubs
- Participer au développement de la vie sociale, culturelle et sportive de l'établissement

MONTANT DE L'ADHÉSION



Le coût de l'adhésion annuelle est de **12 euros**.

Payable en chèque ou en espèce. Si vous êtes intéressé n'hésitez plus ! Vous pouvez adhérer en cours d'année.

